

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVII - No 36 \*

MONTREAL, LE MARDI 13 FÉVRIER 1996

75c + TPS + TVQ / Toronto IS

PERSPECTIVES

## Le casse-tête

À quelques semaines du dépôt du très attendu rapport Fortin-Bouchard sur la réforme du régime de la sécurité du revenu, une réalité aussi inquiétante qu'incontournable s'impose: les seuls gouvernements qui ont réussi à diminuer le nombre de leurs sujets qui vivent aux crochets de l'Etat sont ceux qui ont tout simplement coupé dans le vif. A l'heure des compressions budgétaires et des nouveaux records à l'aide sociale, le Québec peut-il ne pas emboîter le pas?

L'Alberta a réduit de moitié les effectifs des assistés sociaux depuis 1993, lorsque la tronçonneuse du premier ministre Ralph Klein s'est abattue sur les prestations des 95 000 ménages de la province qui en dépendaient. Vroom, et le chèque mensuel s'est vu d'un coup retrancher 19 %, laissant 459 \$ à un prestataire sans enfant. Vroom, et on annule illico les prestations de ceux qui refusent de participer aux programmes d'employabilité. Vroom, et on force les prestataires sous-scolarisés à se tourner vers les bourses d'étudiants.

Les vrombissements se font aussi entendre en Ontario où la «révolution du gros bon sens» de Mike Harris a néanmoins le retard en regard de celle de son mentor Klein. A peine élu en juin dernier, le gouvernement a retranché 21,3 % aux prestations des 650 000 ménages bénéficiant de la sécurité du revenu. Une personne seule touche maintenant une prestation de 195 \$ par mois, à laquelle s'ajoute une allocation logement qui ne peut dépasser 325 \$. Ensuite, M. Harris a instauré une ligne téléphonique 1-800, question d'encourager les délateurs à dénoncer leurs voisins prétendument fraudeurs. Le consentement à des visites à domicile est devenu «une condition d'admissibilité»; les bénéficiaires qui refusent «sans raison valable» l'entrée aux «boubous macoutes» ontariens perdent leurs prestations.

Les résultats de cette médecine de cheval: depuis juin dernier, moment où les nouvelles mesures ont été annoncées — elles ne sont entrées en vigueur qu'au 1er octobre — le nombre d'assistés sociaux a diminué de 120 000, soit de 9 % dans la province voisine pour s'élever en janvier à 1,2 millions (617 000 ménages). L'ex-ministre Jeanne Blackburn, tout comme son successeur Louise Harel et le premier ministre Lucien Bouchard, ont beau prétendre que le Québec n'empruntera jamais la voie impitoyable des Klein et Harris. Au moment où M. Bouchard amorce son grand exercice d'assainissement des finances, la clientèle atteint des sommets inouïs à l'aide sociale. Comme *Le Devoir* le rapportait en décembre, les fonctionnaires du ministère prévoient que 840 000 Québécois vivront de l'aide sociale en mars prochain, comparativement à 799 500 en octobre dernier. Les compressions de 180 millions de dollars (sur un budget de 4,2 milliards) à l'aide sociale annoncées en décembre, ne seraient-elles qu'un avant-goût de ce qui nous attend?

Voilà la question à laquelle Pierre Fortin et Camil Bouchard, les co-présidents du comité d'experts constitué par Mme Blackburn, achèvent actuellement de trouver une réponse. Aussi désagréable que soit le discours idéologique qui alimente les réformes ailleurs, espérons que MM. Fortin et Bouchard auront du moins étudié, l'esprit ouvert, les expériences albertaines et ontariennes.

Car, outre le fait de créer de belles statistiques, la question est de savoir si ces «succès» ont tout simplement déplacé le problème? Combien d'ex-assistés sociaux albertains ont gravité vers la Colombie-Britannique, qui se plaint de ce que, en 1995, 650 nouveaux demandeurs de l'extérieur de la province se présentaient CHAQUE SEMAINE aux bureaux de l'aide sociale? Combien d'assistés sociaux ont dû retourner auprès de leur conjoint violent qu'elles avaient eu auparavant? (Au Québec, on sait qu'une assistée sociale sur cinq se retrouve à la sécurité du revenu à cause de la «perte» de son conjoint). Combien d'ex-prestataires ontariens et albertains ont véritablement réintégré le marché du travail, s'étant rendu compte qu'il n'était plus «payant» de dépendre de l'aide sociale? Combien de ces ex-bénéficiaires seront tout simplement introuvables, perdus dans les rangs gonflants des sans-abri? Voilà autant de bémols qui assombrissent les révolutions Klein et Harris.

Mais à moins de se résigner à l'existence d'un nombre sans cesse record d'assistés sociaux au Québec pendant plusieurs années à venir, il va falloir autre chose que le réchauffé que le gouvernement nous sert depuis quelque temps: des programmes (mal nommés) d'employabilité tant vantés des dernières années. Tant MM. Fortin et Bouchard que Mme Harel le savent. Déjà, sous l'ancien gouvernement libéral en 1994, un rapport interne du ministère de la Sécurité du revenu concédait que «des programmes d'intégration à l'emploi ont produit peu d'impacts significatifs. Pour certains groupes, la participation à des programmes entraîne des effets de rétention à la sécurité du revenu».

Les dernières mesures annoncées par Mme Blackburn avant de quitter ses fonctions — la suppression du barème de disponibilité, la mise en œuvre des programmes AGIR et OPTIONS visant à instaurer des «services légers» pour aider les prestataires dans la recherche d'un emploi — émanent toutes de ce rapport pourtant «libéral». C'est ainsi que le nombre de prestataires participant aux programmes d'employabilité du ministère a baissé de 14,8 % en 1994 et de 6,3 % en 1995 pour se situer à 42 000 personnes — sur 550 000 adultes prestataires.

Y aurait-il d'autres solutions que de sortir la tronçonneuse? Le fardeau de la preuve pèse lourdement sur les épaules de MM. Fortin et Bouchard.

**Aide sociale: y a-t-il d'autres solutions que la tronçonneuse?**

Y aurait-il d'autres solutions que de sortir la tronçonneuse? Le fardeau de la preuve pèse lourdement sur les épaules de MM. Fortin et Bouchard.

Y aurait-il d'autres solutions que de sortir la tronçonneuse? Le fardeau de la preuve pèse lourdement sur les épaules de MM. Fortin et Bouchard.

INDEX	MÉTÉO
Agenda .....B6	Montréal
Avis publics.....A4	Ciel variable avec
Classées.....B6	30 % de possibilité
Culture .....B8	d'averses de neige.
Économie.....B2	Max: -10
Éditorial.....A6	Québec
Le monde.....A5	Ciel variable.
Mots croisés.....B6	Max: -18
Les sports.....B5	Détails en B 6

POLITIQUE

Bouchard rabroue Irwin et Dion

PAGE A 4



AVENIRS

L'école à la garderie ou la garderie à l'école?

PAGE B 1

LES ACTUALITÉS

Quand le suicide fait plus de ravages que la route

PAGE A 2



## Julie au pays des pommiers



PHOTO JACQUES NADEAU

**LE PLAISIR** d'entrer dans les livres n'est pas le privilège exclusif de Fanfreluche, comme l'a constaté la petite Julie, âgée de 5 ans. Elle s'est retrouvée dans le corps d'une petite fille tombée d'un pommier, réduite 40 000 fois, qui peut contempler dans toute leur splendeur les pistils et les étamines d'une fleur de pommier. Cette bande dessinée, grandeur nature, peut être explorée dans une salle d'exposition du monde végétal, «chlorophylle», au Jardin botanique de Montréal.

## Loyauté, intégrité, obéissance

La priorité du nouveau chef d'état-major: insuffler un nouveau sens des responsabilités aux officiers supérieurs

JOCELYN COULON  
LE DEVOIR

Le nouveau chef d'état-major des Forces armées canadiennes (FAC), le général Jean Boyle, a pris au début du mois de janvier le commandement d'une institution démolisée. Les militaires ne font plus confiance à leurs officiers supérieurs et l'opinion publique se montre de plus en plus cynique envers l'armée.

Le général Boyle s'est donc fixé comme priorité d'insuffler un nouveau sens des responsabilités au sein du leadership militaire et de rajeunir son équipe. D'ailleurs, dès la semaine prochaine, le ministère de la Défense nationale annoncera la nomination de 10 à 18 nouveaux officiers supérieurs au rang de général ou d'amiral. Ces nominations affecteront l'armée de terre, l'aviation et la marine. Autant d'officiers prendront leur retraite.

Le général Boyle a été nommé commandant des FAC à la fin décembre par le premier ministre Jean Chrétien. Il a succédé au général John de Chastelain qui avait occupé ce poste depuis 1989, sauf en 1993 où il avait été ambassadeur du Canada à Washington. Le jour de sa nomination, le général Boyle a affronté pour la première fois les journalistes et, événement inhabituel, s'est vu demander s'il n'avait pas caché des documents dans l'affaire somalienne. Boyle a répliqué que non, mais il était visiblement embarrassé.

«Je suis tout à fait conscient qu'il existe dans

l'opinion publique une perception négative des forces armées, dit-il, lors de l'entrevue qui s'est déroulée à ses bureaux d'Ottawa la semaine dernière. Je veux changer cette perception. Mais je suis aussi très conscient que les militaires ont perdu un peu la foi envers leurs officiers supérieurs. Tous les rapports que je reçois m'indiquent qu'une petite minorité de 20 % des soldats font encore confiance au leadership militaire. Ce n'est pas sain à un moment où les forces armées doivent gérer la décroissance de leurs effectifs et se transformer face aux défis du prochain siècle.»

Agé de 48 ans, Boyle, ceinture noire de judo et amateur de golf et de bicyclette, a embrassé la carrière militaire en 1967. Il a fait des études d'économie au Royal Military College de Kingston avant d'intégrer l'aviation en 1972. Pilote, le général Boyle a été commandant d'escadrille à Bagotville puis commandant de la division aérienne à Baden, en Allemagne, entre 1989 et 1991, avant de retourner à Kingston pour diriger le collège où il avait étudié. De 1993 jusqu'à sa nomination il y a quelques semaines, il a occupé au ministère de la Défense nationale les postes de sous-ministre adjoint à la Politique et aux Communications puis au Personnel.

Contrairement à son prédécesseur, le général de Chastelain, le nouveau chef d'état-major ne veut pas devenir un personnage public. Grâ-



Le général Jean Boyle

VOIR PAGE A 8: CHEF

CF Cable-Vidéotron

## Les petits actionnaires de CFCF trancheront

ROBERT DUTRISAC  
LE DEVOIR

À son corps défendant, CFCF devra soumettre, d'ici 21 jours, la méga-transaction envisagée avec Vidéotron au vote de ses actionnaires. Dans un jugement unanime rendu hier, la Cour d'appel du Québec a en décidé ainsi, renversant le jugement de première instance.

Cogeco Câble, actionnaire minoritaire avec 9,5 % des actions subalternes de CFCF, vient ainsi de gagner une manche dans la partie de bras de fer qui l'oppose à la famille Pouliot, l'actionnaire majoritaire. Mais, pour ce prétendant éconduit de CFCF, la partie n'est pas gagnée pour autant. Pour la direction de CFCF, qui vient d'essuyer un revers majeur, ce sont d'autres délais, dans la meilleure des hypothèses, qui s'ajoutent à la conclusion de cette transaction de 720 millions et son approbation par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Au palais de justice en fin d'après-midi hier, le président et chef de la direction de CFCF, Adrien Pouliot,

VOIR PAGE A 8: CFCF

Frais de scolarité

## Un gel «irresponsable», estiment les recteurs

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

Pour faire face à d'imminentes compressions budgétaires, les universités devront revoir en profondeur leurs stratégies pédagogiques et la façon même d'enseigner. Et il leur faudra sûrement revoir les frais de scolarité, dont le gel actuel est «irresponsable».

C'est ce que soutient Pierre Reid, recteur de l'Université de Sherbrooke et président de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ).

Tout en reconnaissant que le déficit du gouvernement québécois est inacceptable et que le budget de l'éducation semble de plus en plus visé par les autorités politiques, le niveau de compressions qui attend les universités lui apparaît «exorbitant», dit-il (des informations circulent voulant que les universités absorbent au moins 100 millions de dollars de compressions pour 1996-1997).

Mais devant une telle situation, Pierre Reid fustige les



Pierre Reid

VOIR PAGE A 8: RECTEURS

## Coup de barre maison pour l'ONF

«Nous avons privilégié la production au détriment de la distribution»

ODILE TREMBLAY  
LE DEVOIR

Deux semaines après la bombe Juneau qui recommandait pour lui une profonde restructuration, l'ONF révélait hier par la voix de sa présidente Sandra MacDonald ses propres perspectives d'avenir.

Conservant l'édifice de Côte-de-Liesse, réduire le nombre de créateurs permanents pour miser sur les pigistes, sabrer dans 50 % des coûts d'administration ou de services non reliés à la production, se débarrasser du laboratoire, transformer l'infrastructure technique pour passer à la technologie numérique en réseau. Et ne démentir qu'une partie du volet anglophone à Toronto, soit l'équivalent d'un ou deux producteurs et d'un million de dollars. Tels sont quelques-uns des coups de barre annoncés par une Sandra MacDonald manifestement épuisée hier après-midi au moment de sa rencontre avec la presse. La présidente avait passé la matinée à expliquer ce plan de relance à ses troupes consternées. La journée avait été rude.

«Cette transformation globale de l'Office a réclamé neuf mois de travail. Il y aura une période d'ajustement

VOIR PAGE A 8: ONF



## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## Dole devance Buchanan en Iowa

Des Moines (Reuter) — Le chef de la majorité républicaine au Sénat, Bob Dole, a remporté hier les caucus de l'Iowa, qui marquent le coup d'envoi de la campagne présidentielle américaine de 1996, selon les premiers résultats.

Selon des résultats portant sur le dépouillement de 56 pour cent des bulletins de vote, Bob Dole recueille 28 pour cent des suffrages, suivi de l'ancien commentateur de télévision Pat Buchanan (24 pour cent) et de l'ancien gouverneur du Tennessee Lamar Alexander (17 pour cent).

Le vote était organisé dans 2142 lieux de consultations — cafés, domiciles privés, presbytères etc. — et était ouvert aux 130 000 militants du Parti républicain.

Ces premiers caucus ont lieu alors même que les Républicains fêtent l'anniversaire du fondateur de leur parti, Abraham Lincoln.

Le prochain test aura lieu le 20 février avec les primaires du New Hampshire. (Dans les caucus, ne votent que les militants des partis concernés, tandis que lors des primaires, votent tous les électeurs inscrits le désirant).

A compter de maintenant, et pendant six semaines, caucus et primaires vont se succéder dans l'ensemble des États-Unis côté républicain pour élire les délégués qui éliront le candidat républicain à la Maison-Blanche, qui sera opposé au démocrate Bill Clinton, candidat à sa réélection. La convention républicaine, au cours de laquelle aura lieu cette élection, se tiendra du 12 au 15 août à San Diego.

## Eloyan défend son projet

BRIAN MYLES  
LE DEVOIR

La présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal, Noushig Eloyan, a défendu hier les demandes de l'administration municipale qui veut obtenir des pouvoirs accrues du gouvernement du Québec.

L'administration Bourque-Eloyan a l'intention de s'adresser à Québec pour obtenir des modifications à la Charte de la Ville de Montréal. Ces modifications accordées permettraient d'avantage de pouvoirs au comité exécutif, ce qui fait dire à l'opposition que le maire de Montréal, Pierre Bourque, s'improvise en fait «roi de Montréal».

Hier en marge du conseil municipal, Noushig Eloyan a promis que les modifications à la Charte de la Ville seront exigées «en toute transparence».

«La très grande majorité de ces amendements (sont imputables) à des clauses devenues désuètes», a déclaré hier Mme Eloyan en réaction aux nombreuses critiques. André Lavallée, le chef de l'opposition officielle à l'hôtel de ville, a accusé l'administration Bourque-Eloyan de vouloir «réduire les pouvoirs du conseil municipal».

Mme Eloyan soutient pour sa part que les modifications ont pour but d'accélérer le processus de la décision. «C'est toujours dans l'intérêt des contribuables», dit-elle.

La privatisation des services municipaux a par ailleurs suscité un débat vigoureux, hier soir à l'hôtel de ville.

André Lavallée a même avancé un chiffre pour la privatisation de l'eau potable à Montréal. La facturation de l'eau s'élèverait en effet à 365 \$ par unité d'habitation annuellement, selon le chef du RCM.

Sous l'administration du maire Jean Doré, le RCM avait envisagé de privatiser l'eau potable. L'idée avait par la suite été rejetée sur la base d'une étude datant de 1993 et sur laquelle M. Lavallée appuyait hier son argumentation. Pierre Bourque a pour sa part repoussé du revers de la main les chiffres avancés par M. Lavallée.

## RECTEURS

«Du ménage, nous en avons fait»

SUITE DE LA PAGE 1

«solutions simplistes» proposées pour réduire les coûts dans les universités.

«Faire du ménage dans l'administration universitaire, c'est vraiment une solution simpliste, lance-t-il à l'occasion d'une entrevue accordée au *Devoir*. Du ménage nous en avons fait, et s'il le faut nous en ferons encore. Mais quand bien même on couperait de 75 % les salaires des recteurs du Québec, cela représenterait une goutte d'eau. Alors que 100 \$ de plus en frais de scolarité [par étudiant], c'est une grosse somme...»

M. Reid voit mal comment on pourrait éviter de toucher aux frais de scolarité. «Il faudrait d'abord décider de cesser de couper dans l'éducation, explique-t-il. Au Québec, on a voulu mettre plus d'argent dans les universités et maintenir les frais de scolarité moins élevés. Mais si le gouvernement met moins dans les universités, il ne peut pas continuer à geler les frais de scolarité. Sans argent supplémentaire, on ne pourra plus se payer la même qualité d'enseignement.»

Pierre Reid s'en prend à la «rectitude politique», dit-il, qui empêche d'aborder cette question. «Je ne suis jamais arrivé à m'asseoir avec l'ex-ministre Jean Garon pour discuter de la question, ni avec M. Rebello [François Rebello, président de la Fédération étudiante universitaire]. Je ne dis pas qu'il faut procéder à une hausse tout de suite. Mais est-ce responsable de ne même pas vouloir en parler? À quel moment le maintien des droits de scolarité à leur niveau actuel commencera à nuire à la qualité de la formation? Nous avons la responsabilité de prévoir la qualité de l'enseignement pour ceux qui suivent, pas seulement pour ceux qui actuellement ne veulent pas payer plus...»

Le récent rapport de la commission des États généraux sur l'éducation conseillait plutôt aux universités de mieux fonctionner en réseau et en collaboration pour la gestion de leurs programmes, afin d'économiser.

M. Reid rappelle qu'un comité spécial de la CREPUQ travaille à ce type de collaboration inter-établissements, mais il invite tout le monde à se méfier des solutions toutes faites.

«En soi, dit-il, il n'y a rien de mal à avoir plusieurs programmes dans les universités. Si c'est fait de façon économique, c'est un plus, parce que la population a plus de choix.»

«On peut toujours déplorer qu'il y ait trop de programmes en théologie par rapport au nombre d'étudiants potentiels, ajoute-t-il. Mais les salaires représentent 80 % des dépenses d'une université, pour des employés conventionnés avec permanence. Fermer un programme, cela implique qu'on continue à payer des professeurs, et qu'on perd des étudiants qui payent. Donc, on augmenterait le problème financier.»

«Si l'on veut comprimer les coûts, ajoute-t-il, une fois qu'on a coupé les bouts de crayons, il faut nécessairement qu'il y ait des gens qui partent. C'est la raison pour laquelle on offre des retraites et des préretraites. La situation est plus facile à gérer dans un département où bon nombre de personnes sont au bord de la retraite. Nous tentons actuellement d'identifier ces endroits et de chercher des solutions.»

En fait, Pierre Reid soutient que pour véritablement restructurer le budget des univer-

sités à long terme, il faudra restructurer en profondeur la pédagogie, et concevoir une nouvelle stratégie pédagogique axée sur une plus grande autonomie des «apprenants» dans leur formation, sur une formation moins compartimentée et plus intégrée, et sur l'avènement de nouveaux outils pédagogiques.

Dans un monde en plein bouleversement, où les communications ratissent la planète, où les emplois changent et où la permanence au travail se raréfie, l'université devra préparer les étudiants à être plus autonomes, explique-t-il.

«Les étudiants doivent être prêts à apprendre vite, les connaissances doivent être mieux intégrées d'un secteur à l'autre, pour faire face aux défis d'un monde en changement constant, explique-t-il. Il ne s'agit pas de tomber dans l'utilitarisme: le défi n'est pas de former quelqu'un pour sa première job, le défi consiste à le former pour que sa première job soit plus intéressante, ou pour qu'il puisse créer sa première job.»

«Plusieurs études montrent que dans l'avenir on trouvera un nombre moins élevé de professeurs par étudiant, continue-t-il. Si un professeur passe une demi-heure par semaine avec des groupes qui représentent la moitié de la taille des groupes actuels, et que le reste du temps le groupe, plus nombreux, est encadré par le professeur assisté de 4 ou 5 étudiants diplômés, on peut, finalement, faire des économies.»

Le président de la CREPUQ va plus loin. «On peut imaginer un professeur et des accompagnateurs, étudiants en maîtrise, avec un gros groupe d'étudiants, et qui utilisent le multimédia, dit-il. On peut imaginer quatre professeurs d'une même faculté qui conçoivent un programme multimédia où les étudiants pourront cliquer de leur ordinateur sur la présentation du professeur qui leur convient le mieux. On peut même imaginer les meilleurs spécialistes de plusieurs universités réunis ensemble pour concevoir un tel cours. Les étudiants pourraient continuer à fréquenter un campus, parce qu'un campus c'est important comme milieu de vie, mais le gain de coût viendrait de ce qu'on aura moins besoin de professeurs pour les étudiants. Les professeurs pourront d'ailleurs passer plus de temps avec les étudiants plus difficiles, susceptibles de décrocher.»

Tout en convenant qu'il ne s'agit pas là d'une formule universelle, et que «dans plusieurs cas les cours magistraux demeureront», M. Reid estime que ces formules nouvelles doivent être explorées.

«Nous devons donc nous interroger sur la tâche professorale, ajoute-t-il. Depuis 20 ans les principaux critères pour décider de l'engagement d'un professeur concernaient la recherche, et les subventions que ce professeur allait chercher. Bien sûr, en recherche nous devons faire un énorme rattrapage, et nos chercheurs compétitionnent maintenant sans problèmes sur la scène mondiale. Mais on ne s'est pas assez préoccupés de pédagogie. Le balancier commence à repartir de l'autre côté.»

Enfin, Pierre Reid remarque que le marché de la formation continue et de la formation sur mesure est «en pleine explosion», et qu'il représente une source de revenus importante pour les universités. «Il y a là un marché extraordinaire, où les universités devront s'imposer encore plus. Parce que la formation, c'est ce que nous savons le mieux faire.»

SUITE DE LA PAGE 1

constatant la défaite, a indiqué que sa compagnie obtiendrait et tiendra une assemblée d'actionnaires d'ici 21 jours. Manifestement peu enthousiaste à l'idée de contester ce jugement en Cour suprême, M. Pouliot n'a pas écarté totalement cette possibilité. Mais une procédure ne manquerait pas de repousser encore plus loin les échéances.

M. Pouliot a indiqué que cette décision «ne ferait que retarder d'un mois la transaction», CFCF n'étant pas en mesure de se présenter à l'audience de juillet du CRTC.

De son côté, le président et chef de la direction de Cogeco Câble, Louis Audet, s'est dit «satisfait du jugement qui reconnaît que notre démarche est pleinement justifiée». Cogeco Câble demandait un vote séparé des deux catégories d'actions à la majorité des deux tiers, mais elle doit se contenter d'un vote à majorité simple, ce qui place haut la barre pour contrecarrer la transaction.

Dans son jugement, la Cour d'appel, réunissant les juges Louis LeBel, Jean-Louis Baudouin et André Biron, qui a signé l'avis de 43 pages, a statué que CFCF devra permettre à l'ensemble de ses actionnaires, toutes catégories confondues, de voter, à majorité des deux tiers, sur la vente de sa filiale CF Cable à Vidéotron, une entente de principe conclue le 18 novembre dernier. En outre, la Cour d'appel stipule qu'un vote, à majorité simple, doit se tenir pour chacune des deux catégories d'actions de la compagnie, soit les actions à droits de vote multiple détenues entièrement par Jean Pouliot et les entreprises qu'il contrôle, et les titres subalternes qui sont cotés à la Bourse. C'est ce vote des actionnaires minoritaires qui est déterminant.

## CFCF

La famille Pouliot détient environ 20 % des actions subalternes de CFCF. Si on ajoute ces actions à leur bloc de contrôle, la famille détient une emprise sur 65 % des droits de vote, ce qui règle le cas, pour tout dire, du vote de l'ensemble des actionnaires se prononçant à la majorité des deux tiers. Après que la famille Pouliot eut voté son bloc d'actions de contrôle en faveur de la transaction, reste celui des actions subalternes. Avec 20 % de ces titres, les Pouliot se retrouvent à égalité avec leurs opposants déclarés, Cogeco et le courtier new-yorkais Oppenheim & Co, qui possèdent ensemble près de 20 % des actions subalternes. En d'autres termes, les Pouliot, tout comme Cogeco et Oppenheim, devront convaincre à leur cause respective les détenteurs d'un peu plus de 30 % des actions subalternes. Or certains investisseurs institutionnels détiennent ensemble ces fatidiques 30%. Les paris sont ouverts.

«Nous croyons que l'assemblée des actionnaires va approuver la transaction, a dit M. Pouliot. Si j'ai réussi à convaincre les sept membres indépendants du CA [conseil d'administration de CFCF], je peux convaincre les actionnaires.»

«On ne peut pas prédire le résultat. C'est ça, la démocratie corporative», estime pour sa part M. Audet.

Cogeco Câble a déjà étendu son offre d'acheter toutes les actions de CFCF à 20 \$ l'action, soit 11,50 \$ au comptant et une action de Cogeco Câble. Cette offre est sujette à ce que soient déposées 90 % des actions de chacune des catégories, une condition qui ne peut être remplie si la famille Pouliot persiste dans son refus de vendre son entreprise. «Il est difficile de prédire l'avenir. J'ai vu maintes fois des compagnies se mettre en vente et d'autres options

se réaliser», a évoqué M. Audet.

Contrairement au juge Irving Halperin de la Cour Supérieure, qui rendait jugement le 11 janvier dernier, la Cour d'appel a estimé que CFCF, en cédant ses actifs de câblodistribution, vendrait une partie substantielle de ses actifs. La Loi fédérale sur les sociétés par actions stipule qu'une telle vente «substantielle» requiert l'approbation des deux tiers des actionnaires. En outre, les statuts de la CFCF indiquent qu'une telle vente doit être approuvée par les actionnaires votant séparément par catégorie. Et, dans ce cas, ce sera à la majorité simple, ont tranché les juges.

La Cour d'appel estime que le juge Halperin a erré, notamment, en ne tenant compte que de l'aspect «quantitatif» de la transaction, et non pas de la valeur «qualitative» des actifs touchés.

Contrairement au juge Halperin qui a renvoyé dos à dos les deux experts cités par les parties, la Cour d'appel a jugé que l'analyste Michel Perreault était crédible puisqu'il n'avait d'autre intérêt dans la cause que d'avoir été payé pour produire un rapport et de témoigner. L'expert cité par CFCF, le courtier Claude Michaud, de ScotiaMcLeod, ne l'était pas; il a un intérêt dans la transaction puisque sa firme touchera des honoraires à sa conclusion.

L'analyste Michel Perreault, en se basant sur les bénéfices d'exploitation générés par la télédiffusion et la câblodistribution chez CFCF, estime la part de cette dernière activité à 80 % de la valeur de la compagnie. «La transaction projetée constitue une réorientation fondamentale qui touche au cœur même de l'entreprise et elle affecte substantiellement l'existence et l'objet de la société», écrit le juge Biron dans son avis.

## ONF 150 pertes d'emploi

SUITE DE LA PAGE 1

exigeante et difficile pour les personnes concernées» a-t-elle expliqué en accouchant d'un projet qui devrait lui permettre de récupérer 20 millions sur deux ans. Sandra Macdonald présentera son plan de changement à son conseil d'administration à la mi-mars.

«Nous avons privilégié la production au détriment de la distribution qui avait grevé une part excessive du budget. L'Office veut relever le défi de produire le même nombre de films avec des moyens réduits.»

En plus de redéfinir les règles de l'administration, le plan réclame un investissement neuf dans les nouvelles technologies numériques, ainsi que des compressions de personnel. «Environ 450 personnes travaillent à l'Office à Montréal. D'ici, deux ans, il y en aura 300.» Où tomberont les têtes? Surtout au laboratoire qui fermera, dans les services techniques, nous dit-on. Un peu partout finalement.

On prévoit couper 3,3 millions du côté de la distribution, 2,5 dans celui de l'administration, un million dans la production. Côté resserrement des infrastructures sur Côte-de-Liesse, l'édifice Grierson sera fermé et le personnel concentré dans l'édifice Maclaren. Sandra Macdonald juge qu'un déménagement de Côte-de-Liesse au Centre Ville eût été coûteux et superflu.

Au cours des deux prochaines années, il

n'est, révèle-t-elle, pas question de fermer le cinéma et le centre de vidéocassettes de la rue Saint-Denis. Ils demeureront en poste, du moins au cours des deux prochaines années. Mais le lieu est décrié très coûteux par la présidente de l'Office qui se dit en quête des partenaires financiers pour en partager les coûts. L'ONF désire se rapprocher de la relève, notamment en faisant de plus en plus appel à des pigistes. Sandra Macdonald assure que les cinéastes indépendants continueront à recevoir une aide en services techniques (désormais sur une base financière), même si une sous-traitance est assurée par des laboratoires privés.

La question d'un éventuel déménagement du volet anglophone à Toronto, dont la rumeur était persistante, a soulevé plusieurs questionnements. Et bien que la commissaire ait déclaré qu'il n'avait jamais été question d'un exode massif vers la Ville Reine, des doutes furent soulevés quant aux projets à long terme de l'Office soupçonné de préconiser le départ des Anglais en douce, en évitant simplement de faire une coupure radicale.

On se souvient que le rapport Juneau déposé à la fin du mois dernier recommandait de son côté le déménagement de tout le volet anglophone à Toronto et la fermeture pure et simple du centre de production de Côte-de-Liesse. Les projets d'avenir de Sandra Macdonald sont moins outranciers. Mais ce plan n'a pas valeur de poli-

tique. «Ce sont des propositions» précisait-elle hier prudence. Reste à voir si Sheila Copps entérinera les recommandations Macdonald plutôt que celles de Juneau. Reste à voir aussi de quel côté Paul Martin penchera dans ses propositions de budget.

Mais à la fin de la conférence de presse, manifestement non prévus par l'équipe de la direction, une poignée de cinéastes consternés venaient crier leur révolte aux journalistes, protestant que plan Juneau ou plan Macdonald c'est bonnet blanc et blanc bonnet et que les deux options signifiaient la perte de l'âme de l'Office.

Les employés de l'Office s'étaient fait servir le plan Macdonald dans la matinée et demeuraient sous effet de choc, persuadés que le but de l'exercice est de mettre les créateurs dehors et de transformer l'ONF en un centre de production comme les autres. «Ce plan est absurde pour le cinéma, assurait la cinéaste Tahani Rached. On ne propose que des réformes techniques et nul ne se préoccupe du contenu et de la qualité des films.» Aux yeux des réalisateurs de l'Office, couper dans la permanence des créateurs, c'est perdre le noyau dur d'excellence et fragiliser les contenus.

«Les trois quarts des films de l'Office sont actuellement faits par des pigistes, recherchait Michel Murray. Et ça n'améliore pas les choses. On déplace le problème en faisant porter le fardeau de la faute sur les créateurs.»

## CHEF «Cela va en effrayer certains»

SUITE DE LA PAGE 1

ce à ses succès pendant la crise d'Oka et la guerre du Golfe, de Chastelain avait acquis une stature politique à tel point que le premier ministre de l'époque, Brian Mulroney, l'avait nommé ambassadeur aux États-Unis. Boyle n'a pas l'intention de suivre les traces de son prédécesseur.

«Il y a une génération entre les idées militaires du général de Chastelain et les miennes, dit-il. J'ai vu les siennes. On verra les miennes.»

Pour s'attaquer aux dégâts causés par l'affaire somalienne sur le moral des troupes et aux effets de la réorganisation des forces armées sur la vie des militaires, le général Boyle tient absolument à insuffler un nouveau sens des responsabilités aux officiers supérieurs.

«L'affaire somalienne nous fait très mal, dit-il. Mais il faudra aller au bout de cette affaire. D'ailleurs, j'espère que la Commission d'enquête sur la Somalie produira des recommandations substantielles sur ce qui s'est déroulé avant, pendant et après le déploiement de nos sol-

dat dans ce pays. Ces recommandations, j'en suis convaincu, vont nous aider à réorganiser les forces armées et réintroduire le sens des responsabilités.»

Le Régiment aéroporté du Canada s'est déployé en Somalie de décembre 1992 à juillet 1993 dans le cadre d'une intervention humanitaire américano-onusienne. Alors qu'ils étaient en poste dans le centre de ce pays, les soldats canadiens ont tué quatre civils somaliens. Si certains soldats ont été condamnés par des cours martiales pour ces crimes, l'affaire somalienne n'est pas terminée pour autant. Depuis deux ans, plusieurs militaires ont accusé des officiers supérieurs d'avoir tenté d'étouffer l'affaire. Dans un premier temps, le ministre de la Défense nationale, David Collenette, a dissous le Régiment aéroporté en janvier 1995. Puis, l'été dernier le ministre a mis sur pied une commission d'enquête sur les actions et les décisions des Forces armées et de la Défense nationale sur le déploiement des soldats en Somalie.

Mais la démoralisation que vivent actuellement les militaires n'est pas seulement le résultat de l'affaire somalienne. Bien au contraire. Le gel des salaires depuis 1991

et les réductions importantes de personnel ont durement affecté la vie des militaires canadiens.

Selon le Livre blanc sur la défense, publié il y a deux ans, les effectifs de la force régulière devront être réduits à 60 000 militaires et le nombre de civils à 20 000 d'ici 1999. Cela représente l'élimination d'environ 14 000 emplois militaires et 5000 emplois civils par rapport à 1994.

«De nombreux soldats estiment que les officiers supérieurs sont incapables de faire face aux conséquences de la restructuration des forces armées et de s'occuper adéquatement du personnel. Il faut donc changer notre façon de gérer cette énorme machine qu'est l'armée», dit-il.

Ainsi, le général Boyle estime que les officiers supérieurs, à tous les échelons, doivent redécouvrir le sens des responsabilités face à leurs soldats.

«Il y a trop de directives au sein des forces armées qui enlèvent à un commandant la responsabilité de prendre certaines décisions, dit-il. Par exemple, prenons le cas du rapport d'évaluation personnel de chaque militaire. Au

jour d'hui, il n'y a pas de face-à-face entre le commandant et son subordonné lorsque vient le temps de discuter d'une promotion. Le commandant remplit un formulaire qui est ensuite traité par la bureaucratie à Ottawa. C'est très impersonnel. Il faut changer cette culture bureaucratique et accorder plus de pouvoir au niveau local.»

En déléguant de nouvelles responsabilités, le chef d'état-major est conscient qu'il va rencontrer des obstacles de la part de certains officiers au sein de la hiérarchie.

«Cela va en effrayer certains, dit-il. Il y aura une période d'adaptation. Mais je veux qu'à la fin de mon mandat [dans trois ou quatre ans] les relations entre officiers et soldats aient changé.»

Le général Boyle a déjà commencé sa campagne pour changer les mentalités au sein des forces armées. Lors de visites aux bases de Valcartier, Montréal, Winnipeg et Halifax, il a rencontré des milliers de soldats et leur a prêté son credo: retrouver les valeurs militaires de loyauté, d'intégrité et d'obéissance qui ont si bien servi les forces armées dans le passé.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9<sup>E</sup> ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ  
AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS  
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559

# LE DEVOIR

# LES SPORTS

Canadien 3, Sharks 0

## Turgeon, Rucinsky, Thibault...

GUY ROBILLARD  
PRESSE CANADIENNE

À vaincre sans péril, on triomphe sans gloire, et c'est un peu ce qu'a fait le Canadien hier au Forum en disposant 3-0 des Sharks de San Jose, la deuxième pire équipe de la Ligue nationale après les Sénateurs d'Ottawa, qui l'avaient battu 5-3 deux jours plus tôt.

C'est le 26<sup>e</sup> but de Pierre Turgeon qui a tranché, marqué à l'occasion du sixième avantage numérique du Canadien, à la septième minute de la troisième période. Il a déjoué Chris Terrier d'un beau lancer du poignet, bas et du côté du bâton, après avoir profité d'une belle passe de Martin Rucinsky.

Rucinsky, son 20<sup>e</sup>, et Turgeon, son 27<sup>e</sup>, ont complété le pointage avec des buts dans le filet abandonné en fin de match.

Le Canadien avait entrepris ce

dernier engagement avec plus de vigueur, après avoir retraité à son vestiaire sous les huées à la fin de chacune des deux premières périodes. Des huées bien méritées, qui s'étaient faites entendre dès la huitième minute, pour une équipe désorganisée, dont les passes étaient souvent imprécises. Les plus sévères ont même hué jusqu'à la fin.

Le Canadien continue donc d'en arracher à domicile, malgré les exhortations répétées de Mario Tremblay, qui comprend mal que ses joueurs y jouent beaucoup plus mal qu'à l'étranger. On peut d'ailleurs se demander pourquoi il n'a pas utilisé son quatrième trio, composé de Turner Stevenson et Donald Brashear entourant Sébastien Bordeleau, pour tenter de réveiller les autres.

L'opposition n'était pas très forte mais Jocelyn Thibault, lui, a continué d'être à la hauteur quand on a eu be-

soin de lui, surtout dans les premiers instants du match. Son blanchissage était son troisième en seulement 20 matchs avec le Canadien, au cours desquels il a conservé une fiche de 12-6-1.

Les trois étoiles ont été Thibault, Terrier et Turgeon.

### Maple Leafs 4, Penguins 1

Quand Mario n'est pas «Le Magnifique», les Penguins de Pittsburgh jouent comme une équipe ordinaire.

Mario Lemieux a connu une soirée difficile et les Maple Leafs de Toronto en ont profité pour battre les Penguins 4-1, hier.

Tandis que Lemieux n'a pas été un facteur, son coéquipier Glenn Murray a disputé un match qu'il voudra sans doute oublier au plus tôt.

Avec le pointage 1-1 tard en deuxième période, Murray a mérité

des pénalités consécutives et les Maple Leafs ont marqué sur les deux jeux de puissance.

Doug Gilmore, Dave Andreychuk, Kirk Muller et Mats Sundin, ce dernier en désavantage numérique, ont touché la cible chez les Maple Leafs, qui ne gagnaient qu'une deuxième fois en 13 rencontres. C'était par ailleurs leur premier gain en sept matchs à domicile.

L'ancien défenseur des Maple Leafs, Dimitri Mironov, a été l'unique buteur des Penguins qui ont éprouvé toutes sortes de problèmes en avantage numérique.

Ron Francis a mérité une aide, sa 853<sup>e</sup> en carrière, une de plus que le directeur général des Flyers de Philadelphie Bobby Clarke, au 10<sup>e</sup> rang de l'histoire.

Lemieux a été peu visible, passant la majeure partie de la soirée le long des bandes. Peu créatif à l'attaque, il

n'a décoché aucun tir au but en première période, un en deuxième et deux en troisième.

### Sénateurs 4, Islanders 1

À Uniondale, Tom Chorske a enfilé deux buts et Damian Rhodes a repoussé 29 lancers, quand les Sénateurs d'Ottawa ont disposé des Islanders de New York par la marque de 4-1. Les Sénateurs signaient ainsi une deuxième victoire d'affilée pour la première fois depuis le mois d'octobre. Samedi soir, ils avaient battu le Canadien 5-3 au Forum.

Chorske a ouvert la marque en début de première alors que les Sénateurs jouaient à court d'un homme.

Pavol Demitra (2e) et Dave Archibald (2e) ont ensuite creusé l'écart à 3-0 en fin d'engagement. Chorske a porté la marque à 4-0 à mi-chemin du deuxième tiers en y allant de son septième but de la saison.

EN BREF

### 100 M EN 10 SEC 05

Le Namibien Frankie Fredericks a battu hier le record du monde de 100 mètres en salle, avec un temps de 10 sec 05 secondes, au cours de la réunion de Tampere, en Finlande. L'ancien record était détenu depuis l'an dernier par le Nigérian Olapade Adeniken (10 sec 13). Frankie Fredericks avait été médaillé d'argent du 100 mètres aux Jeux olympiques de Barcelone en 1992.

### BAILEY VICTORIEUX

Le Canadien Donovan Bailey a remporté le 60 mètres lors de la rencontre d'athlétisme en salle Gunma International, hier. Bailey a réussi un temps de 6 sec 59, pour devancer par six centièmes l'Américain Leroy Burrell. Bailey avait établi vendredi un record du monde du 50 mètres, avec un chrono de 5 sec 56 lors de la rencontre de Reno au Nevada.

### RILEY CONTRÔLÉ

La nageuse australienne Samantha Riley, qui détient le record du monde du 100 mètres brasse, a subi un contrôle antidopage positif, a annoncé hier un responsable de la Fédération australienne de natation. La FINA a ouvert une enquête, a-t-il précisé. Des traces de dextropropoxyphène ont été relevées dans les urines de la nageuse lors d'un test effectué en décembre dernier aux championnats de natation (petit bassin) de Rio de Janeiro. Riley aurait pris un médicament contre la migraine qui contenait du dextropropoxyphène. La championne est passible, au maximum, de deux ans de suspension.

### INFANTE SUCCÉDERAIT À MARCHIBRODA

Les Colts d'Indianapolis puiseront vraisemblablement dans leurs rangs pour trouver un successeur à l'entraîneur-chef Ted Marchibroda, congédié la semaine dernière après qu'il eut refusé une offre de prolongation de contrat. Il semble que Lindy Infante, le coordonnateur à l'offensive des Colts la saison dernière, hériter du poste. «Lindy est le seul candidat à qui j'ai parlé et il est le seul à qui j'ai l'intention de parler», a déclaré le directeur des opérations de football chez les Colts, Bill Tobin. La nomination d'Infante devrait survenir dès cette semaine. Ancien entraîneur-chef des Packers de Green Bay, Infante a été à l'écart de la NFL durant trois ans avant de se joindre aux Colts la saison dernière au poste de coordonnateur de l'offensive.

## Le remède Burns

Toronto (PC) — Pat Burns a finalement trouvé la raison des insuccès de ses Maple Leafs de Toronto. Il s'agit de l'influence négative qu'exercent sur ses joueurs les journaux et la radio AM.

Burns a donc décidé de les interdire dans le vestiaire. Plus question pour les joueurs d'écouter les postes AM ou de lire les journaux avant ou après les séances d'entraînement.

«Nous tentons n'importe quoi pour nous en sortir», a dit Burns au

sujet des récents ennuis des Maple Leafs, qui présentent un dossier de 1-8-3 à leurs 12 derniers matches.

«Il ne sert à rien de maugréer. Essayons de trouver les allumettes, allumons quelques chandelles et voyons ce qui se produira.»

Burns n'a pas eu à attendre longtemps pour savoir si son idée d'interdire les journaux et la radio AM était la bonne. Ses hommes recevaient hier soir les Penguins de Pittsburgh et leur as Mario Lemieux

## Nouveau n° 1 du tennis mondial

# Muster n'est pas un leader à rabais

Monaco (Reuter) — Le hasard du calendrier de l'ATP a fait hier de Thomas Muster le 13<sup>e</sup> numéro un mondial de l'histoire du tennis masculin, mais l'Autrichien refuse d'être présenté comme un leader à rabais.

Le vainqueur de Roland-Garros, âgé de 29 ans, a certes glané l'essentiel de ses succès sur terre battue. Il a certes supplanté Andre Agassi grâce au report d'une semaine du tournoi de San Jose que l'Américain avait enlevé l'an dernier.

Mais le solide hurleur de fond de court ne veut s'en tenir qu'aux faits. Même s'il ne conserve son titre qu'une semaine, il est numéro un.

«J'en rêvais, c'est devenu une réalité», a-t-il déclaré dans une interview organisée par l'ATP.

Avec 4474 points, Muster précède Pete Sampras de neuf points. Agassi, qui a perdu tous ses points de San Jose, se retrouve troisième avec 4379 points.

Les deux Américains n'ont pas été tendres envers Muster, estimant que sa consécration était plus mathématique que sportive et qu'il devait s'imposer sur d'autres surfaces pour mériter son rang. Muster a remporté 33 de ses 35 succès sur terre battue.

«Tout ce que je peux dire est que j'ai gagné plus de matchs sur surface rapide que Pete et Andre n'en ont gagné sur terre battue. Je n'ai pas acheté mes points au supermarché du coin et je n'ai pas triché pour les obtenir», a-t-il répliqué.

«S'ils veulent redevenir numéro un, il leur faudra gagner plus de points que moi. Ce qu'ils pensent ne m'intéresse pas, c'est ce que l'ordinateur dit tous les lundis qui est la réalité», a-t-il ajouté.

Muster, qui a remporté 12 titres sur

terre battue l'année dernière, dont Roland-Garros, a précisé qu'il ne se considérait pas comme un spécialiste pour autant.

«J'ai gagné pas mal de tournois sur dur. Peut-être pas les plus importants comme les tournois du Grand Chelem, mais j'ai gagné un gros tournoi en salle à Essen et j'ai été demi-finaliste en Australie», a-t-il dit.

Pourtant, l'Autrichien, dont la carrière avait failli être brisée par un accident de la circulation en 1989, a admis qu'il devait améliorer son jeu sur les surfaces rapides.

«Mon prochain objectif doit être de m'améliorer encore sur les autres surfaces. Un autre de mes objectifs est de bien jouer sur herbe et j'aurai cette année le temps de me préparer correctement pour obtenir de meilleurs résultats à Londres», a-t-il dit.

En 11 ans de carrière, Muster n'a participé que quatre fois à Wimbledon, pendant à chaque fois dès le premier tour.

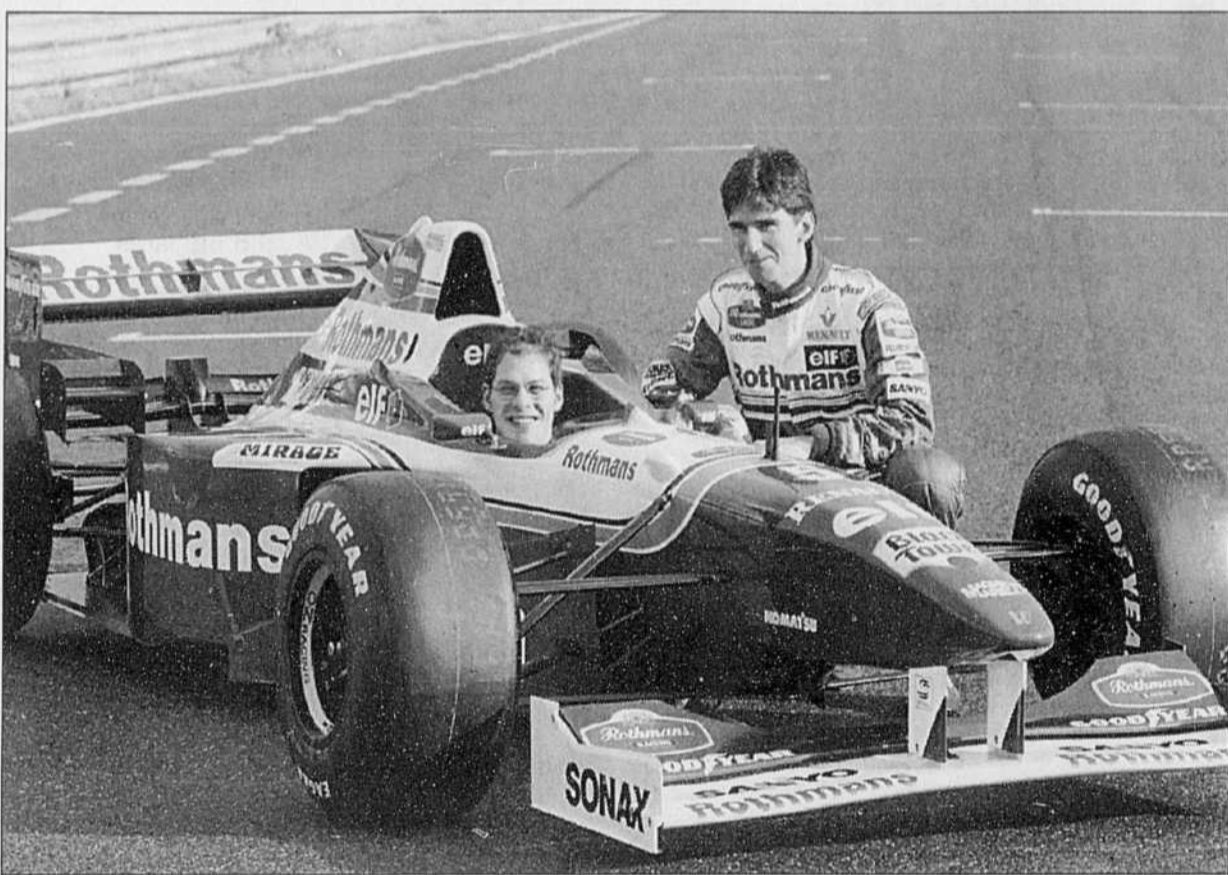
Mais il a déclaré qu'il n'entendait pas sacrifier en 1996 sa surface de prédilection, s'appropriant même à jouer plus qu'en 1995, où il n'avait pourtant pas chômé.

Muster étrennera son rang de numéro un à Dubai tandis que Sampras et Agassi en découdront à San Jose.

Arrivé au sommet à 29 ans, Muster a confié qu'il avait eu deux idoles dans le tennis, l'Argentin Guillermo Vilas, comme lui un vrai «crocodile» et, de façon plus surprenante, le Français Henri Leconte, qui est tout ce qu'il n'est pas: expansif, imprévisible, parfois génial.

«J'aime le mélange de l'agressivité qu'on trouve chez Henri et des capacités de renvoyeur de Guillermo», a-t-il dit.

## FORMULE 1



Jacques Villeneuve et Damon Hill présentaient hier à Estoril la nouvelle Williams-Renault FW18, plus raffinée et d'un niveau supérieur. La domination de l'écurie serait-elle à ce point évidente...

# Villeneuve luttera pour le titre dès sa première saison

Estoril (AP) — Le pilote québécois Jacques Villeneuve n'est pas entré dans les rangs de l'écurie Williams-Renault, en F1, pour jouer les seconds violons. Son coéquipier Damon Hill, vice-champion du monde lors des deux dernières saisons, le sait bien. Il faut donc s'attendre à une saison hautement compétitive au sein de l'écurie britannique.

Villeneuve s'amène sur le circuit de la F1 avec quelques trophées fort éloquents. Il est champion en titre de Formule Indy ainsi que des 500 milles d'Indianapolis.

«Il n'y avait aucune raison pour que je me joigne à une équipe à titre de deuxième pilote après avoir gagné en Amérique», affirme Villeneuve. Je fais de la course automobile parce que je veux gagner.

«J'ai une voiture et un moteur gagnants... alors il ne me reste plus qu'à faire mon travail.»

Hill a terminé deuxième derrière l'Allemand Michael Schumacher lors des deux dernières années. Puisque Schumacher est passé de Benetton-Renault à Ferrari, et qu'il devra donc se familiariser avec une nouvelle voiture cette saison, Hill aimerait bien profiter de l'occasion, à 35 ans, pour être enfin couronné champion.

Mais il ne doit pas compter sur Villeneuve pour lui céder le passage.

«Nous allons chacun faire de notre mieux. Nous ne sommes pas là pour nous entraîner, déclare Villeneuve. Il faut juste savoir tirer le maximum de chaque occasion

qui se présente, en course, aux essais, etc.

«C'est dommage, mais le contexte fait en sorte qu'il est presque plus important de battre votre coéquipier que n'importe qui d'autre. Si vous n'y parvenez pas, après quelques années vous n'avez plus aucune valeur.»

Hill est d'ailleurs bien conscient qu'il ne doit pas attendre de cadeaux de la part de Villeneuve.

«Même si Jacques a encore beaucoup à apprendre en F1, il est certainement un élève très doué. Il a l'intention de faire sa marque», affirme Hill.

### La nouvelle Williams-Renault

D'autre part, Hill a eu l'honneur d'effectuer les premiers tours de piste avec la nouvelle voiture de Williams-Renault, la FW18, hier sur le circuit d'Estoril. L'ingénieur en chef de l'écurie, Adrian Newey, s'est dit satisfait du nouveau bolide.

«Nous avons pris la FW17B, qui était une voiture compétitive, et l'avons raffinée et développée pour l'amener à un niveau supérieur, tout en respectant les nouveaux règlements, a-t-il expliqué. Puisque la 17B était une voiture compétitive, il était important de travailler à partir de celle-ci, et non de développer une toute nouvelle voiture.»

«La boîte de vitesses est légèrement supérieure à la 17B et elle a bien répondu à l'entraînement la semaine dernière, en combinaison avec le nouveau moteur Renault V10 RS08, avec Jacques Villeneuve au volant.»

## Championnats du monde de ski; super-géant féminin

# Kostner prend le large

Sierra Nevada — Le chronomètre a confirmé l'impression visuelle: l'Italienne Isolde Kostner n'a eu qu'à se laisser glisser, tout au long de la piste du super-géant pour devenir championne du monde de la spécialité, hier, en Sierra Nevada. Mais quel talent dans cet exercice...

Sur une neige très rapide, la technique particulière de l'Italienne, qui lui permet de garder le plus souvent possible ses skis bien à plat et fait l'admiration de ses rivaux, lui a offert une avance confortable sur la Suisse Heidi Zurbriggen (66 centièmes) et l'Américaine Picabo Street (71 centièmes).

En outre, quand elle s'est élançée, Isolde Kostner savait que l'Allemande Katja Seizinger, tenante du titre, championne olympique de descente et victorieuse des deux derniers super-géant disputés à Val d'Isère (France), avait été contrainte à l'abandon.

Une faute de carre après 20 secondes de course, inhabituelle à ce

niveau de la compétition et inattendue chez une telle championne, a été à l'origine du premier choc des 24<sup>e</sup> Championnats du monde, vécu en direct par le Roi et la Reine d'Espagne, venus sans façon se mêler au public dans la tribune.

«Le haut de mon corps a tourné un peu trop, a expliqué Seizinger, et je n'ai rien pu faire... Du coup, je ne suis pas surprise par la victoire d'Isolde.»

Plus surprenant, en revanche, était ce podium où ne figuraient ni une Allemande, ni une Autrichienne, qui s'étaient partagées les succès en Coupe du monde depuis le début de la saison...

Isolde Kostner (20 ans), promise à un bel avenir, a accueilli ce premier titre avec un calme étonnant. Certes, l'année de ses 18 ans, elle avait eu son compte d'émotions fortes. Première victoire en descente (avec le dossard 40) à Garmisch, lors de la course endeuillée par l'accident mortel de l'Autrichienne Ulrike Maier, et

deux médailles de bronze (en super-géant et en descente) aux Olympiques de Lillehammer...

Elle avait vraiment commencé à faire parler d'elle entre ces deux événements, terminant deuxième du super-géant et troisième de la descente des épreuves disputées en Sierra Nevada et qui devaient être une répétition des Mondiaux programmés alors pour l'année suivante.

Ce super-géant, qui avantageait à l'évidence les spécialistes de la vitesse, a confirmé que la piste, au demeurant parfaitement préparée, manquait de réelles difficultés. Si rien ne change d'ici à dimanche, Kostner sera de nouveau redoutable dans la descente.

D'ailleurs, l'Américaine Picabo Street, interrogée à ce propos, a cité le nom de l'Italienne en premier. «On devrait retrouver les mêmes dix premières, ajoutait-elle. J'ai cité d'abord Isolde parce qu'elle a gagné aujourd'hui.»



L'Italienne Isolde Kostner en plein vol.

PHOTO REUTER

### CONFÉRENCE DE L'EST

Section Nord-Est						
	MJ	G	P	N	BP	BC
Pittsburgh	55	33	18	4	252	184
Montréal	56	28	22	6	178	169
Hartford	54	23	25	6	157	171
Boston	52	22	23	7	183	191
Buffalo	54	22	28	4	156	173
Ottawa	55	11	42	2	128	215

### Section Atlantique

NY Rangers	56	33	13	10	205	155
Florida	55	33	15	7	189	149
Philadelphie	54	27	16	11	189	143
Washington	54	25	21	7	155	143
New Jersey	54	24	23	7	139	131
Tampa Bay	53	23	8	159	178	52
NY Islanders	54	15	31	8	157	209

### CONFÉRENCE DE L'OUEST

Section Centrale						
	MJ	G	P	N	BP	BC
Detroit	52	38	10	4	192	113
Chicago	57	30	16	11	198	152
Toronto	56	24	22	10	167	165
St. Louis	55	22	23	10	149	159
Winnipeg	53	23	26	4	187	193
Dallas	55	15	29	11	153	194

### Section Pacifique

Colorado	56	30	16	10	219	156
Vancouver	55	20	21	14	199	186
Calgary	56	20	25	11	161	171
Los Ang	56	18	26	12	185	201
Edmonton	53	19	28	6	142	197
Anaheim	55	19	31	5	153	183

• CULTURE •

CONCERTS CLASSIQUES

# Le Métropolitain, enfin!

ORCHESTRE MÉTROPOLITAIN  
Ludwig van Beethoven: *Missa solemnis en ré majeur, op. 123*.  
Henrietta Schellenberg, soprano; Maria Popescu, mezzo-soprano; Mark DuBois, ténor; Gary Relyea, basse;  
Orchestre métropolitain et Chœur de l'Orchestre métropolitain, dir. Jacques Mercier.  
Église Saint-Jean-Baptiste, le 11 février 1996.

La qualité technique a alors sauvé la soirée. L'orchestre était spécialement en forme. Les cordes précises, les percussions présentes et, enfin, les vents — bois comme cuivres — avaient la tenue et le mélange qu'il faut. Quel changement de cette saison. Quand un chef sait les faire s'écouter et les faire travailler, le résultat est formidable. Cela parlait de partout, toujours clairement, tant dans les parties polyphoniques que dans les « rôles de soutien », sans que personne ne semble isolé ou laissé à lui-même. Il y avait là un très bel orchestre, pas une réunion de musiciens doués.

Le chœur a aussi surpris. Que de beaux effets de crescendo et de diminuendo n'a-t-il pas réussis sous la baguette éclairée de Jacques Mercier. Le chef joue de lui avec virtuosité, allant chercher des effets de masses efficaces dès le début de la messe. Il manquait un peu de puissance par moment, une impression qui tient probablement plus de l'habitude de l'écoute de disques. Ou alors de la gradation pas encore tout à fait maîtrisée des montées dramatiques.

Les oppositions dynamiques étaient, elles, pleinement réussies, et les divers fugatos et fugues d'une clarté remarquable. Les symphonies agitaient la musique comme si elle était neuve. Le quatuor vocal, en grande forme, était tout aussi bon, lui qui a excellé dans cette partition monstrueuse.

Saluons spécialement la prestation à pied levé de Henrietta Schellenberg. Dans ces conditions, tant d'aisance stupéfiée. Son aigu est splendide; on se serait cru emporté sur les ailes d'un ange. Maria Popescu tient toutes ses promesses, même si elle a parfois la part ingrate dans les emplois d'alto. Ses implorations dans le *Miserere* ont beaucoup ému. Mark Dubois était aussi en voix; si l'écriture ne l'épargne guère, il en est aiguilloné et chante avec grande autorité. Quand à Gary Relyea, un peu timide au début, ce n'est que dans le Credo qu'il a vraiment commencé à se faire entendre pour prendre sa place dans l'*Agnus Dei*.

Il faut espérer que le Métropolitain ne quittera pas le niveau où il arrive; avec ce genre de chef, il montre qu'il peut de grandes choses.

FRANÇOIS TOUSIGNANT

Œuvre monumentale, regorgeant de difficultés plus que périlleuses et demandant une tenue artistique supérieure, telle est la définition la plus simple que l'on pourrait faire de la *Missa Solemnis* de Beethoven. Comme un phare, elle attire tous les chefs. Devant ses problèmes plusieurs résistent ou ne se croient pas à la hauteur, tel Furtwängler qui refusa toujours de l'enregistrer. On imagine le défi que cela est pour le Métropolitain de monter cette partition.

Défi fièrement relevé. Jacques Mercier a une vision assez dynamique de cette messe. Je ne saurais être constamment d'accord avec lui, mais je dois reconnaître que cela fonctionne assez souvent. Le *Kyrie* et le *Gloria* ont été irréprochables. Même chose pour le *Credo* jusqu'à la coda *Et vitam venturi*. Ici, la tension tombait complètement. Après les beautés auxquelles on ne commençait toujours pas à s'habituer, c'était un peu décevant, sans qu'on en tienne vraiment rigueur.

Le *Sanctus* a lui aussi été pris dans un tempo assez allant, comme le *Benedictus*, ce deuxième concerto pour violon de Beethoven. Si une certaine infériorité manquait, on gagnait en vie et en lumière, en joie. La musique de Beethoven fait plus souvent qu'on ne le pense appel à ce sentiment, et ici le chef a fait mouche, secondé par une Denise Lupien qu'on ne se lassait pas d'entendre.

Rendu à l'*Agnus Dei*, la musique est devenue plus ordinaire, presque indifférente, jouant plus sur les effets militaires que sur le contenu dramatique. Il est vrai cependant que la paix demandée par Beethoven n'est pas celle de l'âme: c'est la paix politique et guerrière attendue par l'artiste qui a été confiné dans un cage lors de l'invasion napoléonienne.



LETTRES

# Histoire de dinde et de respect

Monsieur Cormier,

J'ai pris connaissance de votre fielleux et dégoulinant commentaire sur l'album d'Isabelle Boulay. Selon vous, les Diane Dufresne, Marie Carmen, Mitsou, Louise Forestier, Mario Pelchat, Marie-Claire Séguin, Gaston Manneville, Daniel Lavoie, Jo Bocan ou Sylvie Bernard sont des dindes. D'après vous, mes chansons qui tournent à la radio tous les jours depuis des années sont programmées, demandées et écoutées par des dindes. D'après vous, les deux Félix et le Génie que j'ai reçus comme auteur-compositeur m'ont été attribués par d'autres dindes. Et enfin, Isabelle Boulay, à qui on a offert un contrat de disque en France avant même qu'elle ne soit connue ici, et cela avec mes chansons, est une dinde de plus que je me ferais.

Que vous m'attaquiez comme auteur n'a pas d'importance. Ce n'est heureusement pas vous qui décidez de ma qualité d'auteur. Que vous vous en prenez à moi avec ce manque d'honnêteté qui vous caractérise, je m'en arrange et même avec un certain plaisir. Il ne me viendrait pas à l'esprit de pratiquer l'art de vous plaire.

Mais que dans la foulée, vous fassiez passer pour des dindes les interprètes qui chantent mes chansons; que vous insultiez une jeune artiste aussi brillante et talentueuse qu'Isabelle Boulay, c'est ubuesque, cela salit le métier que vous croyez pratiquer et donne bien la mesure de votre petitesse. On aurait pu lui faire ceci, on aurait dû lui faire faire cela... Justement, on ne peut pas lui «faire faire», comme vous dites. Ses chansons, elle les choisit et soigneusement. Parce qu'elle a des choses à dire même si cela vous agace qu'elle en soit capable. Si leur contenu vous échappe, ce n'est pas vous, heureusement encore, qui décidez de sa valeur.

Qu'elle ne soit pas qu'une machine à pousser des notes; qu'elle fasse la différence entre l'émotion et le vulgaire épandage de tripes sur le plancher; qu'elle refuse, au risque de ne pas plaire à tous, de se mettre aux ordres du premier petit gérant d'estrade ou petit scribouillard venu, cela démontre bien son intelligence d'artiste. Vous vous contenteriez qu'elle ne soit qu'une voix, pas elle.

Et si elle avait envie de dépasser vos critères réducteurs de branché en mal d'éjaculation? Si une artiste dès le départ avait choisi de se foutre de ceux qui se croient investis du pouvoir de décider de ce qu'elle devrait faire ou penser, il faut applaudir son audace et son courage. Devra-t-elle aller se faire reconnaître ailleurs pour qu'on écoute ce qu'elle a à dire comme, c'est trop souvent le cas?

Isabelle Boulay est une grande artiste. Elle n'en est qu'à ses débuts? Elle en verra d'autres malheureusement. C'est peut-être pour cela qu'elle a choisi *Il fallait pas* comme chanson-titre de son premier album. Il y est question de la bêtise et de l'inconscience que rencontrent souvent ceux qui préfèrent l'intelligence et la dignité à l'éloge de la médiocrité et de la grosse Mol.

Isabelle Boulay a dès maintenant le talent et la capacité de choisir ses mots et ses musiques. Elle a le droit de construire les châteaux qu'elle veut, sur les plages qu'elle veut. Elle a surtout droit au respect. Est-ce trop demander? Le respect, petit Monsieur. Si vous savez encore ce que cela signifie.

**Daniel DeShaime**  
Auteur-compositeur de l'album d'Isabelle Boulay

## Enrobage et assaisonnement

Monsieur DeShaime, Ceux qui me font l'amitié de lire avec une certaine fidélité mes diverses chroniques et recensions le savent bien:



Isabelle Boulay

PHOTO ARCHIVES

J'ai la gâchette plutôt rapide sur l'épithète. Je suis, d'abord et avant tout, un fan. J'aime avec passion, je déteste avec passion. Je m'enthousiasme, je m'emporte, j'en rajoute toujours un peu. C'est voulu et lu comme tel. Je n'en pense pas moins ce que j'ai écrit de l'album d'Isabelle Boulay.

Seulement voilà, si je n'étais pas moi, vous auriez lu tout platement que *Fallait pas* est un album de chansons plates, écrites, composées et arrangées par Daniel DeShaime, un auteur-compositeur de chansons habituellement plates (malgré la valeur de leurs interprètes), et qu'Isabelle Boulay, en conséquence, est bien mal entourée, ce qui est dommage, d'autant que son début de carrière était jusque là bien enclenché. Si je n'écrivais que cela, je m'ennuierais, mes lecteurs aussi. Le reste de mon papier de vendredi dernier, ses expressions-choc, l'insipidité crasse, la dinde à farcir, c'était de l'enrobage maison, pour frapper les esprits, pour faire réagir, pour rigoler un peu, aussi. L'assaisonnement, quoi. Que vous en preniez ombrage est parfaitement naturel: le contraire m'aurait déçu. De fait, votre charge d'écorticé vif me montre que vous avez plus de caractère et de verve que vos chansons en témoignent: elles pourraient en profiter. Quant à la juste mesure entre l'émotion vraie et l'épandage de tripes (que je dénonce depuis toujours, Lara Fabian et Céline Dion le savent assez), écoutez *Ce qu'il reste de nous*, le premier extrait de l'album de Luce Duffault. La chanson est prenante, l'interprétation aussi. Donnant, donnant. Et la justesse de ton n'empêche pas le bouillonnement de la vie.

*Sylvain Cormier*

SPECTACLES

# Un métier pour une chanson

MARIO CLOUTIER  
LE DEVOIR

Depuis 1993, les Rencontres internationales de la chanson offrent des activités de formation et de perfectionnement aux professionnels de la chanson francophone. À la fin de la session hiver 1996, plus de 400 artistes, de Manon Brunet à Richard Séguin en passant par Robert Marien et Danièle Martineau, auront eu recours aux ateliers de cet organisme dirigé par Johanne F. Saint-André.

«Ce que nous proposons aux auteurs, compositeurs et interprètes est une école aux murs éclatés, raconte-t-elle. Ce n'est ni un concours, ni un festival mais une façon de se donner les moyens d'être compétitifs, donc de perfectionner le travail professionnel que l'on fait.»

En clair, les ateliers ne s'adressent pas à des amateurs. Les candidats aux Rencontres doivent présenter un dossier étayé d'un disque ou d'une maquette et d'une représentation sur vidéo. Tout dépendant de l'atelier, les coûts peuvent varier entre 50 \$ (pour améliorer la technique vocale des aspirants motivés) et 9000 \$ (pour le coaching vocal au moment de l'enregistrement d'un disque).

## Combien ça paie?

«C'est très bon marché. Les ateliers de perfectionnement coûtent en moyenne 200 \$, ce qui est peu si on calcule le salaire de bons pédagogues comme Raoul Duguay ou Guylaine Laperrière. Les chanteurs ne nous demandent pas combien ça coûte, mais combien ça paie. On a fait faire plus de «milage» aux artistes qui sont venus chez nous que bien des concours ou des écoles qui ont développé de petites coteries sur le plateau Mont-Royal.»

Les Rencontres internationales cherchent à mettre face à face des gens qui ont un talent et une expérience avec des artistes qui ont des besoins. À partir de là tout est possible... ou presque. Même des ateliers en France ou ailleurs au Canada.

«Ce qui nous intéresse c'est l'art chansonnier, pas nécessairement de former des chanteurs pour l'industrie. Notre formule est équilibrée, mais nous offrons de la formation sur mesure pour améliorer les chances des artistes d'obtenir du travail.»



CLAIRE LAMARCHE

Claire Lamarche reçoit le directeur du service de police de la Communauté urbaine de Montréal, Jacques Duchesneau.  
TVA, 16h

COUNTRY CENTRE-VILLE

Pierre Létourneau incarne, ce soir, l'esprit country.  
Radio-Canada, 19h

GRANDS REPORTAGES

Les intérêts en jeu dans l'industrie du parfum en France.  
RDI, 20h

ALIEN EMPIRE

Dernière partie de la série sur les insectes, produites par la BBC. Ce soir, les migrations d'insectes et leur capacité à s'adapter à des conditions extrêmes.  
PBS, 21h

THE NATIONAL: THINKING THE UNTHINKABLE

Un reportage sur la «divisibilité» du Canada. Il sera intéressant de voir comment est constituée l'émission, qui s'adresse avant tout au reste du Canada anglais.  
CBC, 22h

PAULE DES RIVIÈRES

CANAUX	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00	23:30
RC	2 2 4 3	Océane	Watatatow	Où le meilleur gagne	Ce soir	Country centre-ville	La Facture / Vue sans lunettes; publicité - panneaux	Les Héritiers Duval	Scoop	Le Téléjournal	Le Point (22:24)	Nouvelles du sport / Météo (23:25)	Découverte		
TVA	4 4 6 7 8 9 10 11 13 40	Claire Lamarche / Rencontre avec Jacques Duchesneau... (16:00)	Mongrain	Le TVA	Piment fort / Dany Turcotte, Stéphane Rousseau, Lise Dion	Chambres en ville	Place Melrose (19:59)	Le Match de la vie / À la recherche de sa mère ou de son enfant biologique; les femmes et la peur; le tango	Le TVA	chaBada / Joe Bocan, Sébastien Lareau	TVA Sports / Loteries (23:52) / Pub (23:57)				
RQ	15 17 24 30 46	La Sagesse des gnômes	La Princesse astronaute	Mais où se cache Carmen Sandiego?	Passe-Partout	La Maison de Quimzie	Le Québec aujourd'hui	On n'est pas né d'hier	Consommation	Les Prix du Québec	À vos affaires	Fous de la pub	L'Afrique de toutes façons	Cinéma / NIKITA (4) avec Anne Parillaud, Jean-Hugues Anglade	
CBC	2 4 16 30 35 49	Écoute-moi (16:00)	Le Grand Journal	Guerre des clans	Flash	RoboCop	Cinéma / SCARLETT (5) avec Joanne Whalley-Kilmer, Timothy Dalton (2/4)	the fifth estate	Witness	Besoin d'amour / Gilbert Rozon	Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus extra / Sylvain Gauthier		
ABC	5 6 8 12 13	Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newsday	Undercurrents	Market Place				CBC News	News	Taxi		
CTV	8 12	Oprah (16:00)	Home Videos	Home Improv.	Newsline	Wheel of...	Jeopardy!	Roseanne	Hudson Street	Home Improvement	John Larroquette	W 5	CTV News	Nightline	
NBC	8 13	Ricki... (16:00)	News	Marcus Welby M.D.	Pulse	E.T.	Lifestyle		Coach		Champs	NYPD Blue	News	Nightline (23:35)	
CBS	22	Mutant League	Baywatch	News		Roseanne	Home Videos								
PBS	3 8 5 10	Fresh Prince	The Simpsons	Seinfeld	News	CBS News	E.T.	Here Comes the Bride, There Goes the Groom	Minisérie / The Thorn Birds: The Missing Years (2/2)					The Late Show (23:35)	
NBC	5 10	Gargoyles	Jeopardy!	Inside Edition		NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Wings	3rd Rock from the Sun	Frasier	John Larroquette	Dateline NBC	The Tonight Show (23:35)	
PBS	33 57 6 24	Wishbone	C. Sandiego	Bill Nye	NewsHour	Nightly Bus.	Chronicles	New England Public Forum	Alien Empire (3/3)	Frontline	U.S. of Poetry	POSITIVE: Life with HIV (2/4)	EastEnders	Van der Valk	
ONT	6 24	The Young and the Restless	Global News	Global News	Current Affair	E.T.		Wings	3rd Rock...	Frasier	Grace Under...	NYPD Blue	Global News	Sportsline	
TSN	24	...School Bus	Polka Dot...	Bananas/Tots	CRO	Bill Nye	Inq. Minds	Winter...	Studio 2 (20:05)	Ruth Rendell	Mysteries	Twice Born	Imprint		
RDS	TV5	American Gladiators	WWF Wrestling	Sportsdesk	Inside Sports	Basketball NCAA / Iowa - Michigan		1996 American Sports Awards Show	Sportsdesk						
CF	MP	Hockey (14:00)	Fundoor...	Billard / Champ. nat. WPBA 95	Sports 30 Mag	Qc motoneige	Omniun de quilles	Pêche Safari	Championnat de snooker	Sports 30 Mag	Billard				
MM	SE	Pyramide	Journal suisse	Vis. / Gourm.	Des Chiffres...	Studio... (18:25)	Journal FR2	Temps présent	Ça se discute	Paris Lumières	Journal belge	Studio Gabriel	Visions (23:35)		
YTV	TVJ	Crocs malins	Schtroumpfs	Télé-pirate	Covington...	Shlak									
YTV	YTV	Musique vidéo	La Courbe	Planète Rock		Les Bombes	1 x 5	Smashing...	Musique vidéo	Perfecto	Musique vidéo				
YTV	YTV	RapCity	The Wedge	Power 30	Daily R.S.V.P.	SuperHitVideo	Fax	Spotlight	The Partridge	The NewMusic	VideoFlow	Fax	Spotlight		
YTV	YTV	Une Femme dangereuse (16:15)		Pourquoi maman est dans mon lit? (17:55)	La Partie décisive (19:25)	Harcèlement									
YTV	YTV	Rugrats	Flintstones	Family Ties	Super Dave...	Earthworm...	Bump in the...	Goosebumps	Must Be Mad!	Tarzan	Super Dave...	Whose Line...	Neon Rider	Catwalk	
YTV	YTV	Jmi FR2 (16:00)	Aujourd'hui	Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital Actions	Reportages / Essence et Sens	Le Téléjournal	Maison neuve à l'écoute	Le Canada aujourd'hui	Sport			
YTV	YTV	Mission (16:00)	Les Envahisseurs	Animalier: chasseurs	Kilomètre-heure	Filière D / MONTREAL RÉTRO (5) avec Doris Lussier									

# CINÉMA

## AU PETIT ÉCRAN

**AU CLAIR DE LA LUNE**  
(4) Can. 1982. Comédie fantaisiste de A. Forcier avec Michel Côté, Guy L'Écuyer et Lucie Miville. Un albinos à l'esprit fantasque se lie d'amitié avec un ancien champion du jeu de quilles.  
Canal D 13h

**NIKITA**  
(4) Fr. 1990. Drame policier de L. Besson avec Anne Parillaud, Jean-Hugues Anglade et Tcheky Karyo. Officiellement morte, une criminelle est soumise à un entraînement rigoureux en vue de devenir une tueuse à l'emploi des services secrets.  
RQ 23h

**LE MOUSTACHU**  
(4) Fr. 1987. Comédie policière de D. Chaussois avec Jean Rochefort, Jean-Claude Brialy et Grace de Capitani. La mission d'un agent secret français est sabotée de façon à discréditer le nouveau patron des services de sécurité.  
Canal D 23h

**SCORPIO**  
(4) É.-U. 1972. Drame d'espionnage de M. Winner avec Burt Lancaster, Alain Delon et Paul Scofield. Un Français au service de la CIA reçoit l'ordre de tuer son supérieur soupçonné d'être un agent double.  
CTV minuit

(1) Chef-d'œuvre (2) Excellent (3) Très bon (4) Bon (5) Passable (6) Médiocre (7) Minable.